

Ordre du jour :

Introduction

- 1 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
- 2 COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 JANVIER 2017
- 3 COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT

Développement Durable

- 4 ADOPTION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)
- 5 RAPPORTS SUR LES SITUATIONS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Finances et Budget

- 6 RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES
- 7 ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PROVISOIRES 2017
- 8 ORDURES MENAGERES – PROCES VERBAL DE MISE A DISPOSITION DE BIENS DE LA COMMUNE DE SAINT FARGEAU PONTHIERRY
- 9 GENS DU VOYAGE – PROCES VERBAL DE MISE A DISPOSITION DE BIENS DE LA COMMUNE DE SAINT FARGEAU PONTHIERRY

Aménagement du Territoire – Enseignement supérieur

- 10 CONVENTION RELATIVE À LA COMPÉTENCE PORTANT ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ACTIVITÉ UNIVERSITÉ INTER-ÂGES

Aménagement du Territoire - Tourisme

- 11 CONVENTION RELATIVE A L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE PROMOTION DU TOURISME ET CRÉATION D'OFFICE DE TOURISME
- 12 DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL MELUN VAL DE SEINE

Aménagement du Territoire

- 13 CESSION DE DEUX SURFACES (150 et 120 m2) EN REZ DE CHAUSSEE DU POLE DE SERVICES – 949 AV SAINT JUST A VAUX LE PENIL

Ordures ménagères

- 14 RAPPORT ANNUEL 2015 SMITOM CENTRE OUEST SEINE ET MARNAIS

Mobilité, Transport

- 15 SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE AUX ETUDES ET TRAVAUX DU TZEN 2 MELUN-SENART AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE SEINE ET MARNE ETLE DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Politique de l'habitat

- 16 OPERATION DE RESTAURATION IMMOBILIERE DU CENTRE-VILLE DE MELUN : APPROBATION DES TRAVAUX ET DES DELAIS DE REALISATION
- 17 AVIS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SUR LE PROJET DE SCHÉMA RÉGIONAL DE L'HABITAT ET DE L'HÉBERGEMENT (SRHH)

Sports

- 18 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ - 2015/2016 - DE LA PATINOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE

Ressources Humaines

- 19 RECRUTEMENT DES INTERVENANTS DE L'UNIVERSITE INTER AGES ET FIXATION DE LA REMUNERATION